



N°22
Décembre 2016

JOURNAL du Stationnement

OBSERVATOIRE STATIONNEMENT DE LA VILLE DE METZ

Sommaire

L'offre publique de stationnement	3
L'utilisation de l'offre de stationnement	3
L'occupation horaire des parcs	5
La tarification	13
Le stationnement payant sur voirie	15
De nouvelles technologies au service des usagers	18
Coup de projecteur	
- la carte «Bonjour Metz»	19
- les parcs relais	20

À l'avant-propos

La politique en matière de stationnement menée par la municipalité depuis plusieurs années continue d'évoluer afin de répondre à trois objectifs principaux.

En premier lieu, il est impératif d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques et culturels, donc l'attractivité de notre territoire. Les fréquentations horaires dans nos parcs prouvent bien que la tarification au quart d'heure et les nouveaux tarifs mis en œuvre en juin 2015 ont eu un impact positif sur le comportement des usagers. La finalité d'un visiteur n'est pas de venir se garer à Metz, mais bien de visiter, de se rendre dans un commerce, d'assister à une animation, de rejoindre une association ou pour tout autre raison.

Par ailleurs, les résidents des zones gratuites à proximité des secteurs payants demandent à pouvoir également disposer du macaron résident car leurs rues sont de plus en plus fréquemment saturées par des véhicules ventouses ou pendulaires.

Enfin, la gestion du stationnement doit s'intégrer dans notre stratégie globale de mobilité visant à développer l'usage des transports en commun ainsi que les modes alternatifs respectueux de l'environnement et de la santé publique. Sans oublier un coup de

projecteur sur les fréquentations encourageantes des parcs relais, qui offrent de nouvelles possibilités économiques pour les usagers, de fréquenter la ville.

Deux grands chantiers nous attendent dans les mois à venir. Tout d'abord, la mise en œuvre du nouveau contrat de délégation de service public du stationnement payant sur voirie, avec un ensemble de nouvelles mesures qui contribueront à affirmer notre politique dans ce domaine, mais surtout à développer et utiliser les nouvelles technologies pour faciliter et fluidifier le parcours usager. Le second challenge sera la réussite de la préfiguration de la décentralisation du stationnement pour laquelle, Metz est une des quelques villes pilotes travaillant en étroite collaboration avec les services de l'État.

Pour le Maire,
le Conseiller Délégué,



GUY CAMBIANICA

En partenariat avec





- stationnement gratuit
- plateau piétonnier ou voie à circulation interdite
- stationnement interdit
- stationnement payant zone A
- stationnement payant zone B
- stationnement payant zone B3
- stationnement payant zone C
- stationnement gratuit limité à 20 minutes
- zone bleue
- Ligne Mettis

- P** parking payant
- P1 République
- P2 Cathédrale
- P3 St Jacques
- P4 Coislin
- P5 St Thiébauld
- P6 Gare - Charles De Gaulle
- P7 Gare - Lafayette
- P8 De Maud'huy
- P9 Théâtre / Comédie
- P10 Port St Marcel
- P11 Paixhans
- P12 Mazelle
- P13 Gare - Centre Pompidou Metz
- P14 Boulevard de Trèves
- P** parking privé
- P** parking gratuit

Situation septembre 2016
Cartographie AGURAM

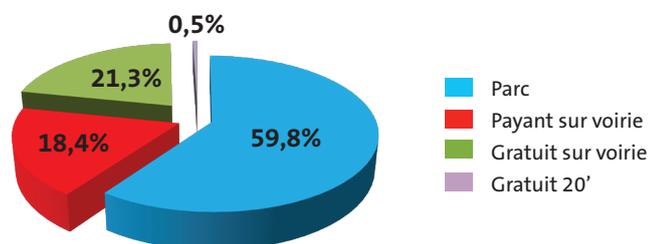
L'offre publique de stationnement

/ UNE OFFRE DE STATIONNEMENT STABLE

	Parc	Payant sur voirie	Gratuit sur voirie	Gratuit 20 minutes**	TOTAL
Metz-Centre	7 289	1 118		12	8 419
Boulevard de Trèves*	717				717
Nouvelle Ville	378	768	774		1 920
Ancienne Ville	400	648	188		1 236
Les Isles	386	289	2 300	5	2 980
TOTAL	9 170	2 823	3 262	17	15 272

* Les quatre parkings du boulevard de Trèves sont gratuits pour une durée de 1h30 / ** Horodateur vert (y compris dépose minute rue aux Arènes)

Compte-tenu des capacités de stationnement du boulevard de Trèves, les parkings (plus de 9 000 places) représentent désormais près de 60% de l'offre de stationnement en centre-ville.



> La répartition de l'offre de stationnement

L'utilisation de l'offre de stationnement

/ LA FREQUENTATION DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE EN PROGRESSION

5.21 MILLIONS DE TRANSACTIONS EN 2015

• + 1,3% par rapport à 2014.

5.21 millions de tickets de stationnement (3.5 M dans les parcs et 1.7 M sur voirie), soit en moyenne 17 300 tickets / jour, ont été délivrés en 2015. La fréquentation du centre-ville de Metz est en progression de 1,3% par rapport à l'année 2014. Mais si les parkings se révèlent plus attractifs et confirment leur progression (+3,1%), la fréquentation sur voirie est en retrait (-1,7%) pour la seconde année consécutive.

LA TENDANCE SE CONFIRME AU PREMIER SEMESTRE 2016

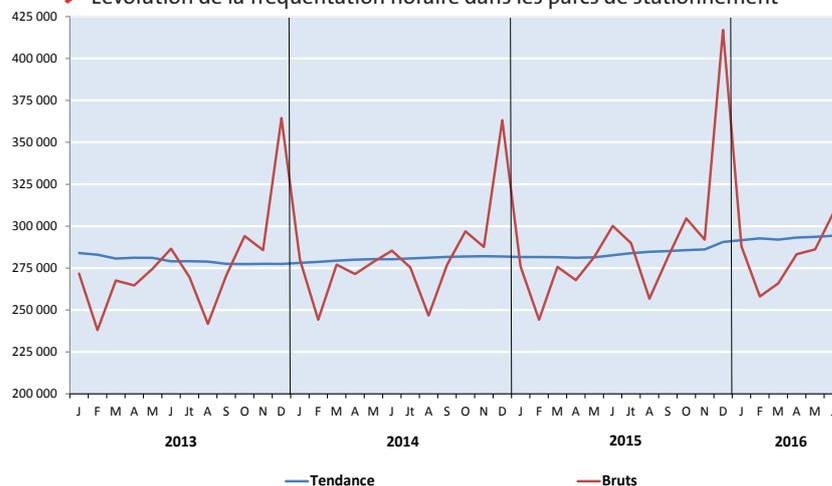
• + 2,9% dans les parcs et - 3,7% sur voirie.

Sur le réseau de transports collectifs Le Met', la tendance reste, comme l'année précédente, à la croissance. Ainsi, la fréquentation totale du réseau sur 2015 s'est-elle établie à 18,7 millions de voyages, en hausse de 9,2% par rapport à 2014. Cette croissance reste pour l'heure tirée par les deux lignes Mettis. La fréquentation des trois P+R de

l'agglomération se développe peu à peu, mais ne semble pas encore être en mesure d'impacter fortement la fréquentation des parcs de centre-ville puisqu'en moyenne, 190 véhicules y stationnent chaque jour en semaine. **Rochambeau** reste de loin le plus utilisé, avec un taux d'occupation variant de

75% à 95% en semaine, mais il ne propose que 115 places. **Woippy** (250 places) et **Foire Expo** (250 places) restent en retrait avec des taux d'occupation respectifs de 12 à 16% pour le premier et de 20 à 25% pour le second, toujours en semaine.

> L'évolution de la fréquentation horaire dans les parcs de stationnement



Utilisation de l'offre de stationnement

/ DES PARKINGS TOUJOURS AUSSI ATTRACTIFS

LES VISITEURS CONCENTRES SUR CINQ PARKINGS

Les cinq parcs de l'hypercentre, République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre cumulent 3,1 millions de visiteurs soit 89% de la fréquentation des 12 parkings* du centre-ville alors qu'ils ne représentent que 55% de la capacité de stationnement (4 663 places).

Le rapport entre le parking le moins fréquenté (Paixhans / 10 000 visiteurs annuels) et celui qui reçoit le plus de visiteurs (République / 1 220 000) reste très élevé : 1 pour 124...

DEUX PARKINGS SUR TROIS ONT GAGNE DE LA CLIENTELE

La majorité des parkings (8 sur 12) affiche une fréquentation horaire en progression. De +3 à +10% dans les «grands» parkings, +16 et +28% dans les parcs résidentiels Mazelle et Paixhans.

Dans les quatre parkings en repli par rapport à 2014, la perte de clientèle est de l'ordre de -0,7 à -1,8%. L'érosion de la fréquentation horaire des parcs Saint-Jacques, Saint-Thiébauld et De Maud'Huy se poursuit. Après la forte progression de 2014, Cathédrale est en recul de 1,8%.

2015 : LA HAUSSE DE FRÉQUENTATION HORAIRE DES PARCS PUBLICS SE CONFIRME ET S'AMPLIFIE

La progression de la fréquentation se confirme en 2015; après une progression de 1,6% en 2014, la fréquentation des parcs s'accroît de 3,1% en 2015 pour atteindre 3 490 000 visiteurs, soit un gain de 158 000 visiteurs par rapport à 2013, 104 000 pour la seule année 2015.

UN MOIS DE DÉCEMBRE EXCEPTIONNEL

Les «bons» résultats de 2015 sont pour une part à mettre au crédit d'un mois de décembre exceptionnel en terme de fréquentation : 54 000 visiteurs, +14,8% par rapport à 2014. A noter que tous les parkings, sans exception, ont enregistré des résultats très positifs.

UNE STAGNATION DU NOMBRE D'ABONNEMENTS : -0,4% EN 2015

Le nombre moyen d'abonnés dans les parcs publics est très stable : 5 209 en moyenne annuelle au terme de l'année 2015 contre 5 227, un an plus tôt (-0,4%). De Maud'Huy (+7,2%) et Saint-Thiébauld (+3,4%) gagnent des abonnés en compensation de la baisse de fréquentation horaire. Des évolutions contrastées dans les parkings «Gare»: +2,2% pour Gare-Charles de Gaulle, -2,8% pour Gare-Centre Pompidou-Metz et -0,7% pour Gare de Metz. Paixhans et Mazelle enregistrent une légère baisse du nombre d'abonnés.

> L'évolution de la fréquentation horaire 2014-2015

Paixhans	+27.9%	Gare - Centre Pompidou Metz	+6.0%
Mazelle	+15.5%	République	+5.0%
Théâtre - Comédie	+9.9%	Gare de Metz - Lafayette	+4.0%
Gare - Charles de Gaulle	+6.0%	Coislin	+3.3%
Cathédrale	-1.8%	Saint-Jacques	-0.9%
Saint-Thiébauld	-1.3%	De Maud'Huy	-0.7%

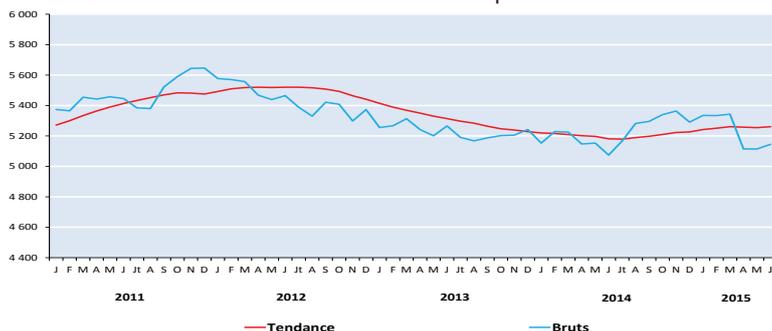
USAGERS HORAIRE ET ABONNEMENTS EN PROGRESSION EN 2016

Au terme du premier semestre 2016, la fréquentation des parcs est encore en progression : +2,9%. Les évolutions observées en 2015 se confirment : Saint-Jacques, Saint-Thiébauld et Cathédrale continuent de perdre de la clientèle alors que la tendance s'inverse dans le parc De Maud'Huy : +8,2%. La baisse

de fréquentation s'accroît dans le parc Cathédrale : -7%. A noter que la fréquentation a connu un arrêt brutal en mars : -3,8%, un résultat à mettre en perspective avec les fêtes de Pâques et leur cortège de jours fériés qui se sont déroulées en mars alors qu'en 2015, elles avaient eu lieu en avril. Concernant les

abonnements, le premier semestre 2016 indique une inversion de tendance de +2,3% par rapport à 2015. Cette évolution est en grande partie imputable à la recrudescence des abonnements dans les parcs Saint-Jacques (50 abonnés supplémentaires, +13,9%) et Gare de Metz/Lafayette (60 abonnés, +22,7%).

> L'évolution du nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement



* Hors parking du Port Saint-Marcel et boulevard de Trèves

> les amodiations de 2015

- Théâtre/Comédie : 300
- Gare/Charles de Gaulle : 36
- Mazelle : 10
- Gare/Centre Pompidou-Metz : 148

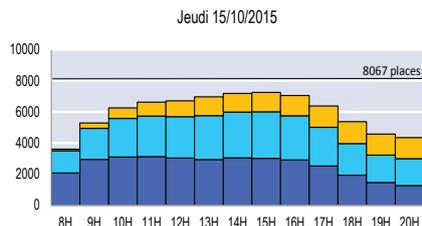
Occupation horaire des parcs en 2015

/ DES PARKINGS TOUJOURS DISPONIBLES

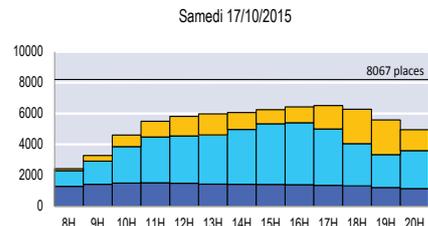
TOUS LES PARCS*

8 067 places

2 000 à 2 200 places de stationnement disponibles en permanence dans les parkings du centre-ville. La situation reste inchangée par rapport à 2014.



Par cumul de l'occupation horaire des parcs de stationnement, il reste toujours 2 000 à 2 200 places de stationnement (soit 25 à 27% de l'offre de stationnement) au plus fort «d'un jour moyen» de semaine, et 2 400 places le samedi.

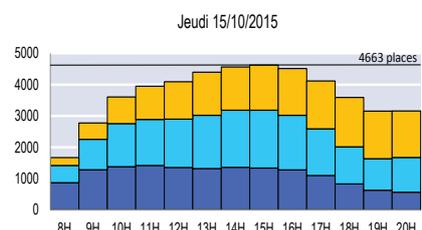


En décembre 2015, que nous avons qualifié d'exceptionnel en terme de fréquentation horaire, au plus fort de la journée, il restait entre 800 et 1 000 places en semaine et 1 500 le samedi.

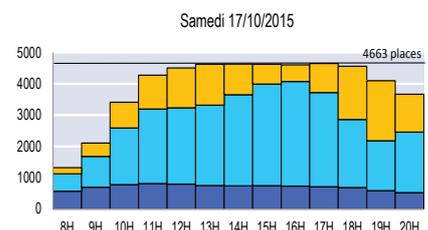
PARKINGS HYPERCENTRE

4 663 places

Les cinq parkings de l'hypercentre sont très utilisés et arrivent à saturation le samedi en décembre.



Dans les cinq parcs de l'hypercentre (République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre), il reste au plus fort de la journée, 1 400 à 1 500 places en semaine et près de 600 le samedi. Ces chiffres sont en augmentation

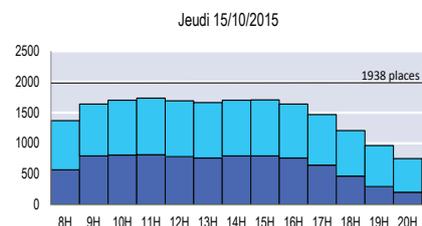


sensible, il y a davantage de places disponibles par rapport à 2014. En revanche, en décembre 2015, 200 à 300 places seulement sont restées libres en semaine et les parkings arrivent à saturation le samedi.

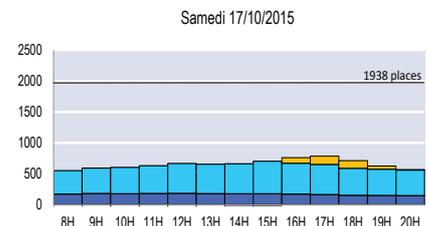
PARKINGS GARE

1 938 places

Les parkings Gare «se remplissent» davantage en semaine. De grandes disponibilités le samedi.



Dans les trois parkings Gare (Pompidou, Charles de Gaulle et Gare de Metz), il restait en moyenne 200 à 300 places en semaine et environ 1 200 le samedi. A l'inverse de l'hypercentre, les parkings

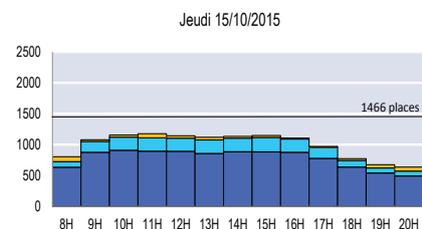


Gare font montre en 2015 d'un meilleur taux d'occupation en semaine. A l'époque de Noël, on dénombrait 300 à 400 places disponibles en semaine et 1 200 le samedi, une situation comparable à 2014.

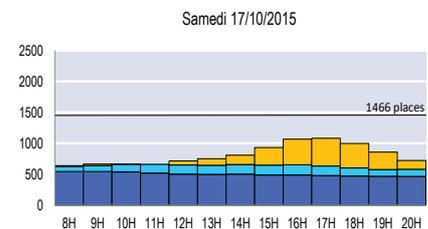
PARKINGS COURONNE

1 466 places

Des parkings sollicités en décembre.



La disponibilité dans les quatre parkings de Couronne (Saint-Thiébauld, De Maud'Huy, Paixhans et Mazelle) est de l'ordre de 350 à 400 places en semaine «normale» et d'environ 300 à 350 places



en décembre. S'il reste environ 800 places en moyenne le samedi, la disponibilité n'est plus que de 400 places en décembre.

Légende: Abonnés octobre 2015 Usagers horaires octobre 2015 décembre 2015

Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les jeudis et samedis d'une semaine représentative.

* Hors parking du Port Saint-Marcel et boulevard de Trèves

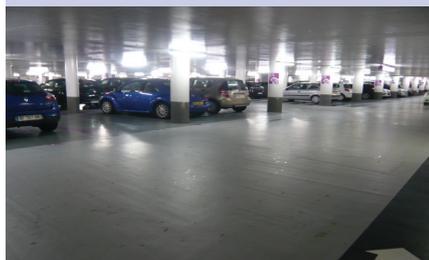
/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

RÉPUBLIQUE

2 100 places

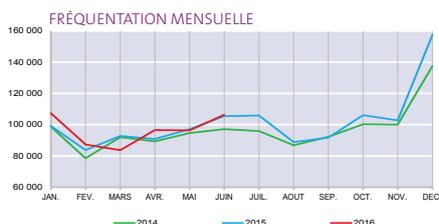
/ 1 222 000 entrées en 2015 :
35% de la fréquentation totale des parkings

- une progression spectaculaire en 2015 : +5%



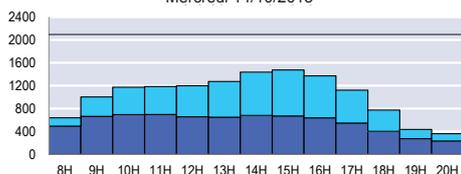
Le parc République continue de gagner de la clientèle : +5% (+59 000 visiteurs) en 2015. Il est plus que jamais le parc le plus fréquenté du centre-ville de Metz. A noter une fréquentation record en décembre, en hausse de 15% par rapport à 2014. La fréquentation du parc est en progression constante depuis la fermeture du parking de surface en 2009. La tendance se confirme au premier semestre 2016 : +1,5% malgré un mauvais mois de mars où la fréquentation était

en recul de près de 10% par rapport à 2015. Les abonnements évoluent à la baisse : -3,1% en 2014, -0,8% en 2015 et -0,7% au premier semestre 2016. La fréquentation du parc se répartit le mercredi dans des proportions de 55 à 45% entre usagers horaires et abonnés. La répartition est de 50/50 le jeudi. Le taux d'occupation global est d'environ 70% en semaine. Le parc est proche de la saturation le samedi où les usagers horaires sont majoritaires à plus de 80%.

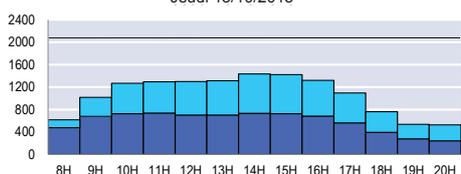


OCCUPATION HORAIRE

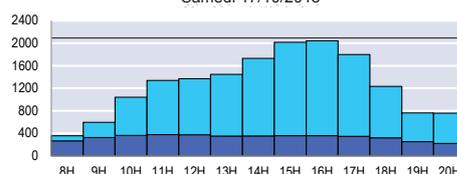
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



THÉÂTRE/COMÉDIE

620 places

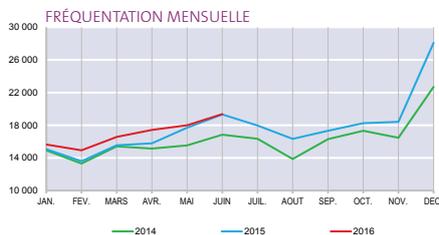
/ 213 000 entrées en 2015 :
6,1% de la fréquentation totale des parkings

- près de 10% de progression en 2015



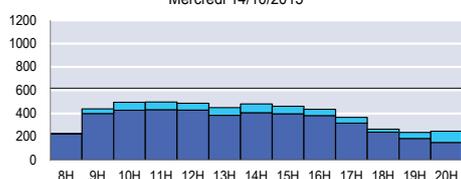
La fréquentation horaire du parc Théâtre-Comédie est encore en progression en 2015 (+ 9,9%, +19 000 visiteurs). Le mois de décembre s'est révélé exceptionnel : +24%. Cette progression régulière est confirmée au premier semestre 2016 : +5,1%. Le parking bénéficie toujours d'une bonne fréquentation en soirée.

Le nombre d'abonnés est fluctuant : +1,7% en 2014, -0,6% en 2015 et +1,2% au premier semestre 2016. Le parking révèle un taux d'occupation de l'ordre de 70 à 80% en semaine où les abonnés sont largement majoritaires (de l'ordre de 85%) et jusqu'à 55% le samedi où les visiteurs dominent à 65%. Le parking est occupé à plus de 70% en soirée.

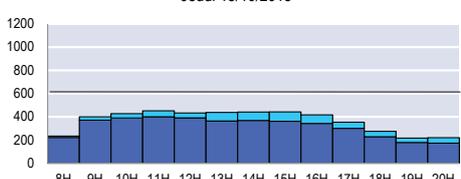


OCCUPATION HORAIRE

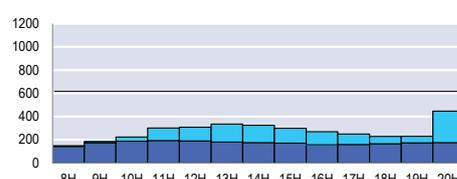
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

COISLIN

393 places

/ 537 000 entrées en 2015 :
15,4% de la fréquentation totale
des parkings

- une fréquentation qui continue de grimper



Après la hausse de 2014 (+5,4%), la fréquentation du parc Coislin poursuit sa croissance : +3,3% en 2015 (+17 000 visiteurs) et encore +8,1% au premier semestre 2016.

Le taux d'occupation est de l'ordre de 70% en semaine et le parking est très

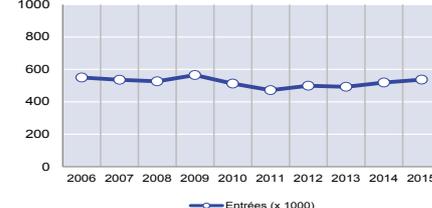
proche de la saturation le samedi, y compris en soirée.

Le parc est fréquenté presque exclusivement par des usagers horaires.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

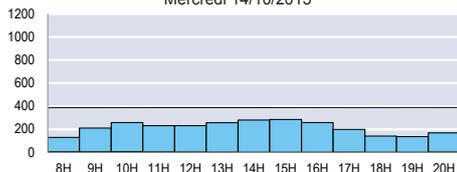


FRÉQUENTATION ANNUELLE

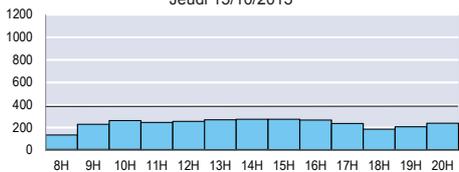


OCCUPATION HORAIRE

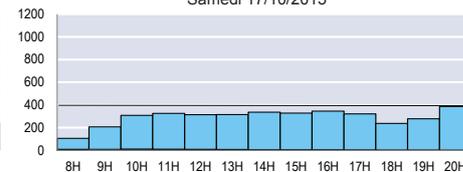
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



CATHÉDRALE

367 places

/ 295 000 entrées en 2015 :
8,5% de la fréquentation totale des
parkings

- la reprise de 2014 ne se confirme pas

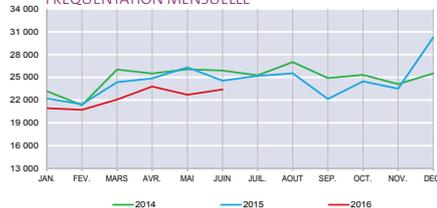
En baisse depuis 2011, la fréquentation du parc Cathédrale avait repris en 2014 (+3,5%) mais rechute en 2015 : -1,8%.

Ces résultats sont confirmés au premier semestre 2016 : -7%. Comme dans tous les parcs, la fréquentation de décembre est exceptionnelle en comparaison des années antérieures où s'exerçait la concurrence de la place d'Armes pendant les fêtes de fin d'année. Cathédrale perd de la clientèle,

Théâtre en gagne. Sans doute y-a-t'il un transfert de clientèle de l'un vers l'autre au motif de vieillissement du premier et d'une plus grande accessibilité du second. A voir l'impact qu'auront les travaux de rénovation engagés à l'été 2016 et la mise en œuvre de nouveaux services sur la fréquentation du parc Cathédrale.

Le nombre d'abonnés évolue peu même s'il se dessine une tendance à la baisse : -0,7% et -1,1% en 2014 et 2015, -2,7% au premier semestre 2016. Le taux d'occupation varie de 65 à 80% en semaine mais le parc est quasiment saturé le samedi, y compris en soirée. La présence des abonnés reste constante en semaine et le samedi. Ainsi ils représentent 40 à 50% de la clientèle mercredi et jeudi. La proportion n'est que de 35% le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

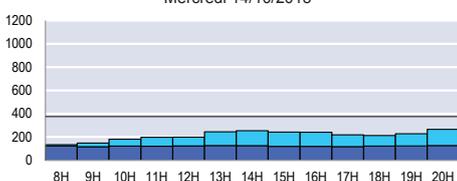


FRÉQUENTATION ANNUELLE

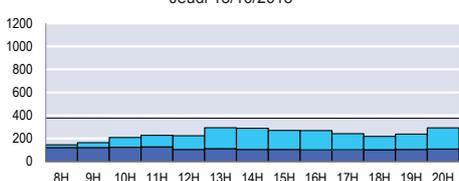


OCCUPATION HORAIRE

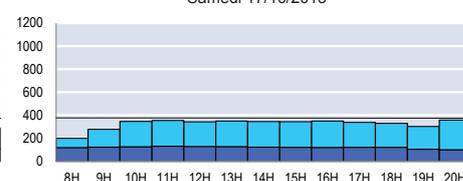
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

SAINT-JACQUES

1 183 places

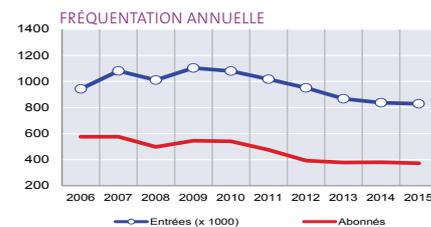
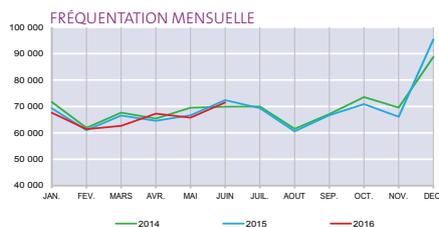
/ 829 000 entrées en 2015 :
23,8% de la fréquentation totale des parkings

- l'érosion de la clientèle horaire ralentit mais se poursuit



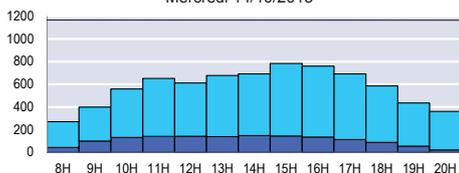
En baisse de 3,5% en 2014, la fréquentation du parc Saint-Jacques diminue encore de 0,9% en 2015 (-7 000 visiteurs) et -1,1% au premier semestre 2016. Le centre commercial cherche encore son second souffle. A noter que les «bons» résultats de décembre 2015 ont permis de limiter la décroissance de la fréquentation. Depuis septembre 2015, le parc

enregistre davantage d'abonnements. La progression au premier semestre 2016 est de +13,9% (une cinquantaine d'unités supplémentaires). Le taux d'occupation maximal est de l'ordre de 60 à 70% en semaine mais atteint des pointes de 95% le samedi. Les occupants sont majoritairement (de l'ordre de 80%) des usagers horaires.

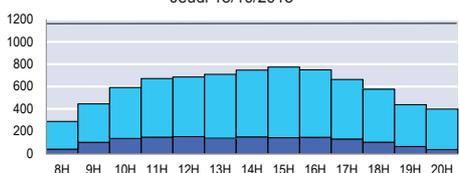


OCCUPATION HORAIRE

Mercredi 14/10/2015



Judi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



/ LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE/CENTRE POMPIDOU-METZ

702 places

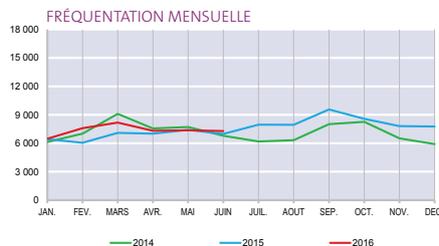
/ 91 000 entrées en 2015 :
2,6% de la fréquentation totale des parkings

- l'embellie confirmée



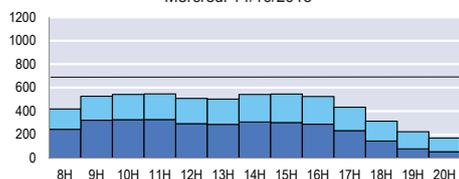
L'embellie de 2014 (+7,3%) se confirme en 2015 (+6%) et au premier semestre 2016 (+8%). La fréquentation augmente de manière significative à partir de juillet 2015. La date coïncide avec la fermeture de la dépose-minute à l'arrière de la gare, rue aux Arènes. Le nombre d'abonnés marque une légère baisse et tend à se stabiliser.

Le parc Gare-Centre Pompidou-Metz connaît des taux d'occupation de l'ordre de 75 à 85% en semaine. 55 à 60% des usagers sont des abonnés. Il n'est occupé qu'à hauteur de 30% le samedi dont 70 à 80% d'usagers horaires.

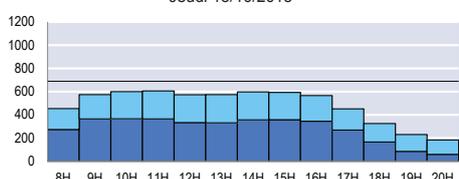


OCCUPATION HORAIRE

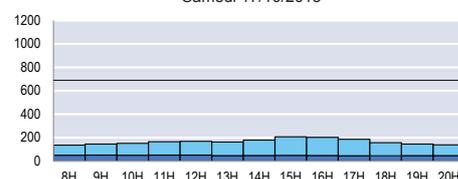
Mercredi 14/10/2015



Judi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE-CHARLES DE GAULLE

585 places

/ 110 000 entrées en 2015 :
3,2% de la fréquentation totale des parkings

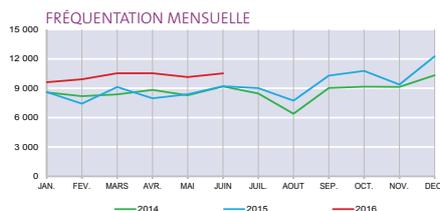
- le parc poursuit sa progression



La fréquentation du parking est en nette progression depuis l'été 2015 : +6% en 2015; +20,8% au premier semestre 2016. En progression en 2014 (+11%) et 2015 (+2,2%), les abonnements sont encore en hausse au début de 2016 : +4,6%.

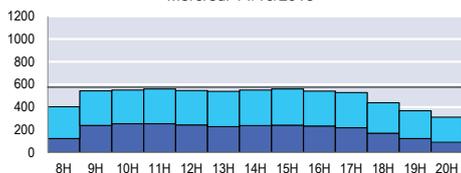
La fréquentation du parc se partage entre usagers horaires (environ 55% des

occupants) et abonnés. Occupé à plus de 90% en semaine, son taux d'occupation maximum est de l'ordre de 45% le samedi.

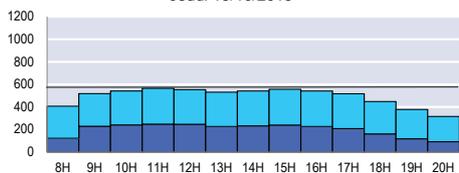


OCCUPATION HORAIRE

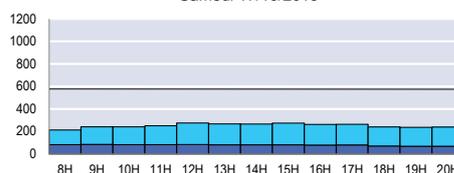
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



GARE DE METZ LAFAYETTE

651 places

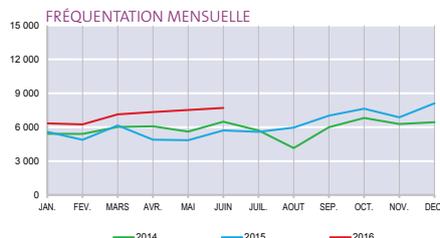
/ 73 000 entrées en 2015 :
2,1% de la fréquentation totale des parkings

- une reprise spectaculaire



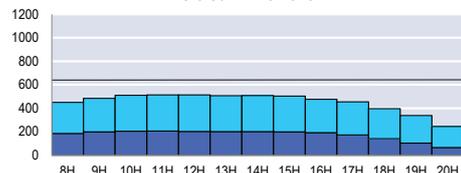
Les bons résultats de fréquentation de 2014 (+7,3%) ont été confirmés en 2015 (+4%) et plus encore au premier semestre 2016 (+31,9%). Alors qu'il avait évolué à la marge en 2015 (-0,7%), le nombre d'abonnements s'envole au début de 2016 (+22,7%). Deux explications peuvent être avancées: le parking a enregistré l'arrivée d'un «gros» client avec une trentaine de cartes d'abonnements et l'exploitant pratique par ailleurs une tarification attractive pour les commerçants et entreprises du quartier. Le parc

Gare de Metz se démarque par sa spécificité : desservir la gare. Il se caractérise à la fois par du stationnement très court (22% des tickets sont gratuits) et du stationnement long (19% des véhicules garés de 6 à 12 heures; 33% plus de 12 heures). 45% des abonnements sont des abonnés SNCF et 25%, des commerçants du quartier. Le taux d'occupation est de l'ordre de 80 à 85% en semaine et de 35% le samedi. Les abonnés représentent 40% de la clientèle en semaine et 20% le samedi.

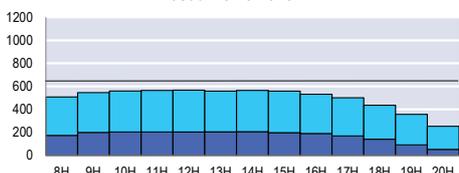


OCCUPATION HORAIRE

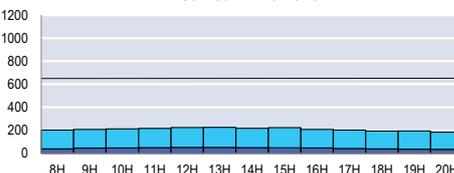
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE COURONNE

SAINT-THIEBAULT

418 places

/ 56 000 entrées en 2015 :
1,6% de la fréquentation totale des parkings

- une baisse tendancielle de la fréquentation horaire



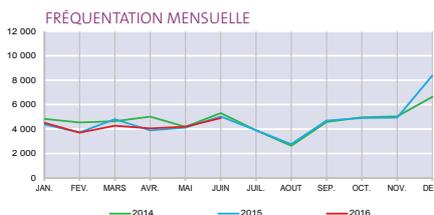
La décroissance de la fréquentation observée depuis 2010 se poursuit en 2015 mais avec plus de modération : -1,3%.

Un très bon mois de décembre permet de gommer quelque peu cette érosion de la clientèle horaire qui se confirme cependant au premier semestre 2016 : -1,2%.

En compensation, le nombre d'abonnés est en progression en 2015 (+3,4%).

Le début de 2016 marque une grande stabilité du nombre d'abonnements.

Le parc Saint-Thiébault affiche un taux d'occupation maximal de l'ordre de 80 à 90% en semaine et de l'ordre de 50 à 55% le samedi. Les abonnés sont toujours largement majoritaires (plus de 80% des occupants).



OCCUPATION HORAIRE

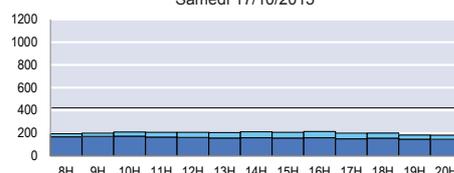
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



DE MAUD'HUY

378 places

/ 11 000 entrées en 2015 :
0,3% de la fréquentation totale des parkings

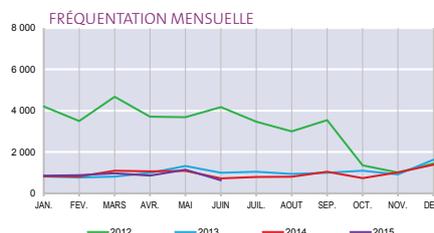
- des signes de reprise



La fréquentation du parc De Maud'Huy, qui connaissait une véritable chute amorcée en 2012, tend à se stabiliser. La fréquentation de 2015 est en effet au niveau de celle de 2014 (-0,7%). Le premier semestre de 2016 affiche un retournement de tendance: +8,2%. Les abonnements sont très fluctuants: 293 abonnés

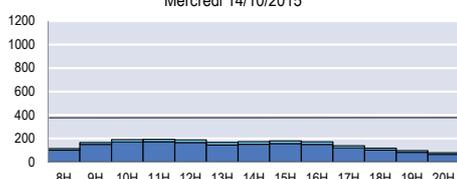
en moyenne en 2014, 314 en 2015 et 297 au premier semestre 2016.

Depuis la fermeture de l'hôpital, le taux d'occupation n'est plus que de l'ordre de 50 à 55% en semaine et de 20 à 25% le samedi. Les abonnés représentent plus de 80% de la clientèle du parking.

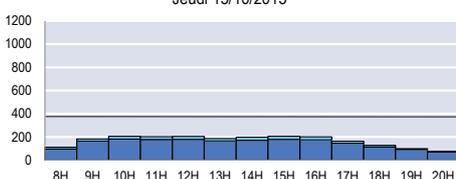


OCCUPATION HORAIRE

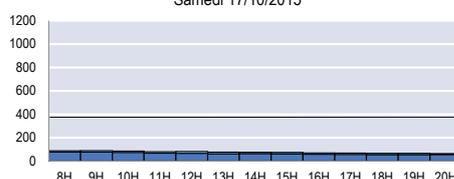
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

/ LES PARKINGS DE COURONNE

MAZELLE

270 places

/ 40 000 entrées en 2015 :
1,2% de la fréquentation totale des parkings

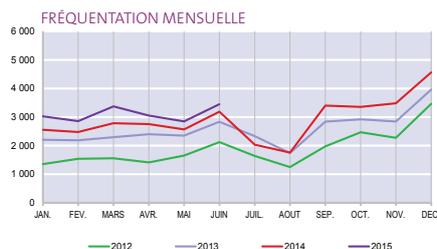
- le parc maintient sa dynamique



Le « succès » du parking Mazelle ne se dément pas en termes de clientèle horaire: +12,9% en 2014; +15,5% en 2015 et +8,7% au premier semestre 2016.

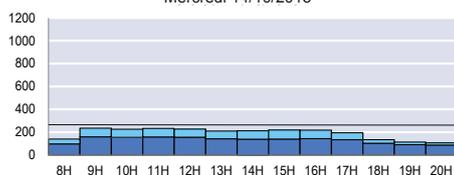
En contrepartie, les demandes d'abonnements continuent à être reserrées au profit de cette clientèle horaire: -6,6% en 2015 et -5,2%

pour les six premiers mois de 2016. Le parc enregistre des taux d'occupation de plus de 90% en semaine et de l'ordre de 55% le samedi. Les abonnés représentent de l'ordre de 70% des usagers en semaine et 60% le samedi.

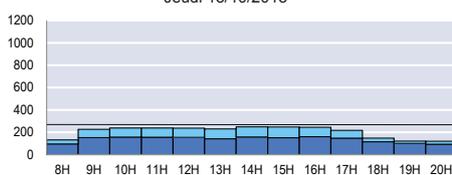


OCCUPATION HORAIRE

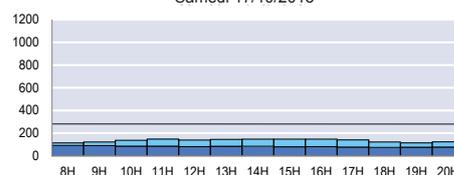
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



PAIXHANS

400 places

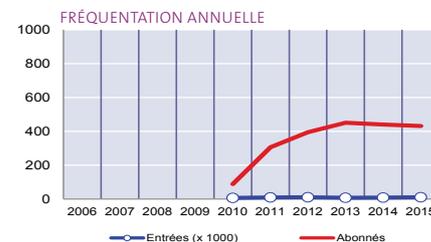
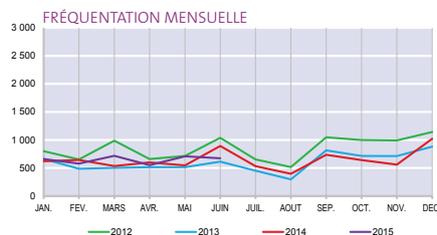
/ 10 000 entrées en 2015 :
0,3% de la fréquentation totale des parkings

- un accroissement important de la fréquentation



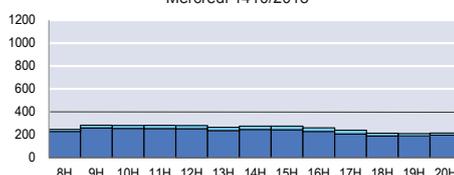
La fréquentation du parking Paixhans qui avait progressé de 7,9% en 2014 se confirme en 2015 mais avec une toute autre ampleur : +27,9%. Ces résultats sont confirmés au début de 2016 : +28,7% pour le premier semestre. Le parc bénéficie sans doute de la mise en stationnement payant du parking du boulevard de Trèves.

En recul en 2014 et 2015 (respectivement -2,4% et -2%), les abonnements progressent de 2,9% au premier semestre 2016. Les abonnés représentent environ 90% de l'occupation horaire du parking, de l'ordre de 70 à 75% en semaine et de 55% le samedi.

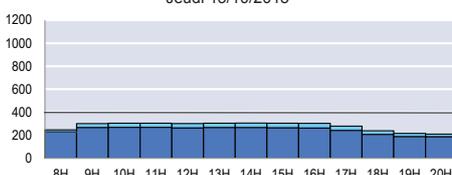


OCCUPATION HORAIRE

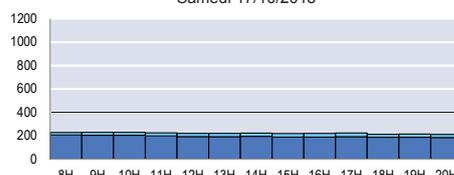
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



Légende: ■ Abonnés octobre 2015 ■ Usagers horaires octobre 2015 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.

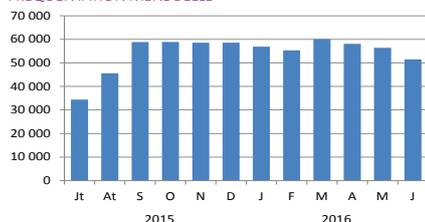
/ LES PARKINGS DE COURONNE

BOULEVARD DE TRÈVES

717 places

• un parc qui compte

FRÉQUENTATION MENSUELLE



Les quatre parkings du boulevard de Trèves fonctionnent en mode payant depuis le 27 juillet 2015. Le stationnement reste gratuit pour une durée de 1H30 dans les parcs P1 à P3, 2H30 dans le parking P4 (plateau médical). Les parkings ont enregistré 338 000 entrées au premier semestre 2016, soit environ 56 000 entrées par mois. 85% des usagers sont des visiteurs. Ces résultats placent le boulevard de Trèves au niveau des parkings Coislin et Saint-Jacques, respectivement 279 000 et 396 000 visiteurs au premier semestre 2016.

Le taux d'occupation des parkings est de l'ordre de 75% en semaine et de 55% le samedi.

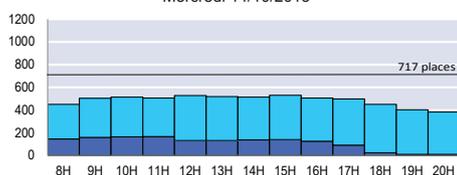
En semaine, les abonnés représentent le tiers de la clientèle. Ils ne sont plus que 5% le samedi. A noter, depuis la mise en place effective du stationnement payant, un report des pendulaires sur les quartiers de Bellecroix à Metz et des Tanneries à Saint-Julien-lès-Metz.

> La grille tarifaire

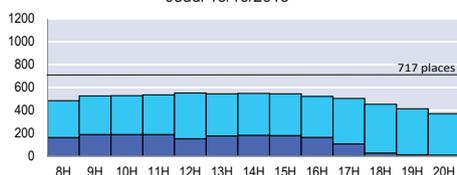
P1/P2/P3		P4	
1H30	Gratuit	2H30	Gratuit
1H45	2.80 €	2H45	4.40 €
de 2H à 6H	+0.40 € / 1/4H	de 3H à 6H	+0.40 € / 1/4H
de 6H15 à 13h	10.00 €	de 6H15 à 13h	10.00 €
24H00	10.00 €	24H00	10.00 €
48H00	20.00 €	48H00	20.00 €

OCCUPATION HORAIRE

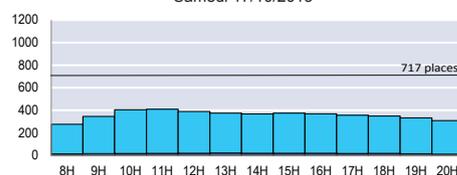
Mercredi 14/10/2015



Jeudi 15/10/2015



Samedi 17/10/2015



/ UNE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE, LE PAIEMENT AU QUART D'HEURE

A l'occasion de l'entrée en vigueur de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation (loi Hamon) qui prévoit l'application, pour les parcs de stationnement publics, d'un tarif au plus près du temps réel de stationnement, la ville de Metz lors de son conseil municipal du 28 mai 2015, a pris un certain nombre de décisions dans le souci de renforcer l'articulation entre sa politique tarifaire et sa politique de mobilité et d'attractivité économique :

- le paiement au quart d'heure, c'est-à-dire la mise en place de pas de 15 minutes sur les 10 premières heures de stationnement.

- une refonte de la grille tarifaire intégrant la mise en place du tarif au plus juste pour l'usager. La première heure de stationnement coûte désormais 1,60 € dans la majorité des parcs de stationnement. Le tarif du parking De Maud'Huy reste fixé à 1,30 €. La première

heure dans le parc Gare de Metz/Lafayette est affichée à 2,20 €.

les tarifs pour les deux premières heures s'échelonnent de 2,90 € (De Maud'Huy) à 3,60 € (parkings de l'hypercentre). Les parcs de couronne affichent 3,20 €, les parkings gare 3,40 € et 3,50 €.

- la gratuité des premiers pas de stationnement : 15 minutes dans les parkings du centre-ville, 30 minutes dans les parkings du secteur gare afin de renforcer l'offre en dépose-minute.

- la création de carnets 10 tickets sur les parkings République, Théâtre-Comédie, Gare-Charles de Gaulle et Gare-Centre Pompidou Metz.

- le forfait soirée pour le parking Gare-Centre Pompidou Metz. Ce tarif déjà pratiqué dans d'autres parkings est harmonisé à 1 €.

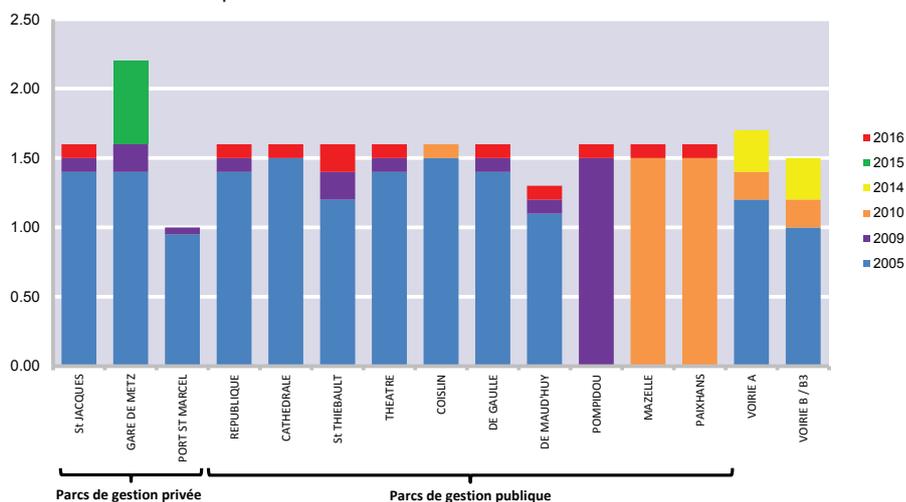
- la mise en place d'un forfait week-end dans les parkings gare du vendredi soir au lundi matin pour permettre aux usagers de stationner leurs véhicules le temps d'un court séjour en dehors de Metz. Le forfait est de 24 €.

- la mise en place des après-midi shopping : tous les usagers paieront leur stationnement à demi-tarif entre 14 et 19 heures, tous les premiers mercredis du mois ainsi que trois autres demi-journées définies en lien avec les commerçants.

Les tarifs voirie restent inchangés :

- Zone A (stationnement limité à 1h) : 1,70 € (411 places concernées)
- Zone B (stationnement limité à 2h) : 1,50 € (2 302 places concernées)
- Zone B3 (stationnement limité à 3h) : 1,50 € (98 places concernées)
- Zone C (12 places), le stationnement est autorisé pour une durée de 20 minutes au tarif de 0,60 €.

➤ Les tarifs de la première heure de stationnement



/ LES TARIFS DES ABONNEMENTS

Au 1^{er} janvier 2016, les abonnements permanents (7j/7) s'échelonnent de 80 € (De Maud'Huy) à 114 € par mois.

Pour un abonnement travail (5 jours, de 5H00 à 23H00), il en coûte de 65 € (De Maud'Huy) à 85 € (Gare-Centre Pompidou Metz) par mois. Mais tous les parkings ne proposent pas de tarification spécifique.

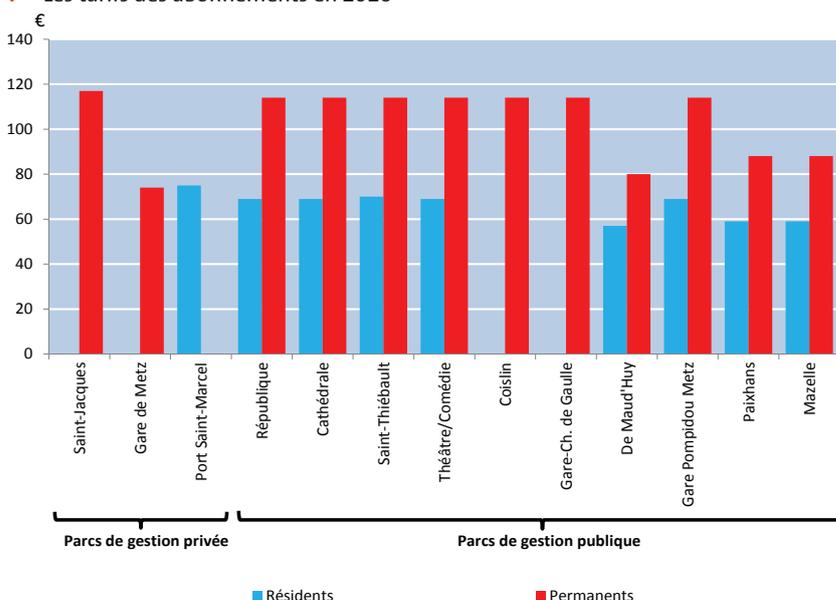
Les tarifs résidents s'élèvent à 59 € par mois dans les parcs Paixhans et Mazelle. Dans les autres parkings, ils sont de 69 ou 70 €. La majorité des parkings proposent des abonnements

«nuit» de 18H00 ou 19H00 à 8H30 ou 9H00. Les tarifs varient de 42 à 63 € par mois.

Les parkings République et De Maud'Huy d'une part et Gare-

Centre Pompidou-Metz d'autre part proposent des forfaits de 1 € pour 4 heures de stationnement pour les matchs du FC Metz ou les spectacles aux Arènes.

> Les tarifs des abonnements en 2016



/ LE STATIONNEMENT RESIDENTIEL SUR VOIRIE

Le stationnement résidentiel sur voirie est un régime qui permet à son bénéficiaire de garer son véhicule à un tarif préférentiel dans la plupart des rues soumises au stationnement payant dans une zone définie.

La Ville de Metz propose une grande variété formules :

> les formules

- Journalier : 2,00 €
- Mensuel : 25,00 €
- Trimestriel : 70,00 €
- Annuel : 240,00 €



Le stationnement payant sur voirie

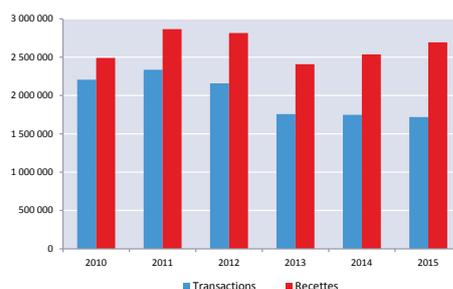
/ DES RECETTES EN HAUSSE

Les recettes globales de stationnement sur voirie ont augmenté de 6,2% en 2015 par rapport à 2014 pour atteindre 2 684 000€. Ce résultat est le fruit de la politique de mobilité de la Ville et plus particulièrement de l'harmonisation des tarifs parcs et voirie en août 2014. Les recettes ont ainsi progressé de près de 10% au premier semestre 2015. A noter un mois de mars exceptionnel (+28% par rapport à l'année précédente). Au premier semestre 2016, les recettes restent en progression de 1,4% par rapport à 2015. Le nombre de transactions en léger recul en 2014 (-1,6% s'infléchit encore en 2015 (-1,7%, pour 1 719 000 tickets émis) et au début de 2016 : -3,7% au premier semestre.

L'augmentation régulière du nombre d'abonnés résidents, la suppression de places de stationnement au profit d'emplacements pour les points d'apport volontaire, la suppression du stationnement payant place d'Armes pendant la période de Noël, le report possible vers les parcs, mais aussi le développement d'autres modes comme les transports collectifs, l'auto-partage, le co-voiturage ou le vélo en libre-service, sont autant de facteurs qui juxtaposés les uns aux autres expliquent la diminution du nombre de transactions. Les recettes 2015 les plus importantes sont enregistrées dans les quartiers Sainte-Croix (zone 2) et Gare (zone 6) qui sont les secteurs qui proposent

l'offre de stationnement la plus conséquente, respectivement 492 et 454 places. Ces deux quartiers représentent en 2015, 42% des recettes du stationnement payant sur voirie.

> Les résultats d'exploitation 2010/2015



/ LES INDICATEURS *

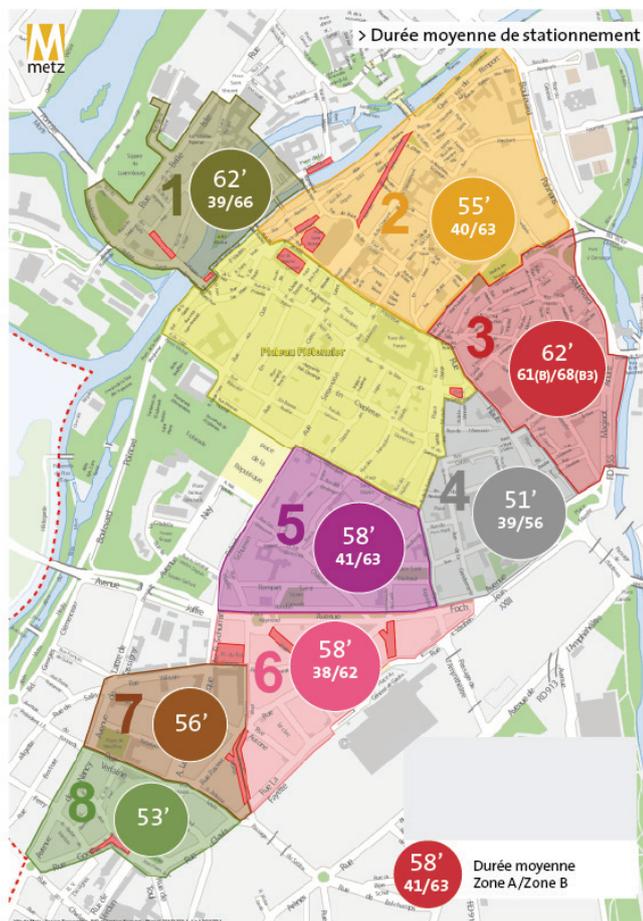
- **Le ratio recettes/places/jour** est en progression de 2,3% : 2,69 € pour l'année 2015 contre 2,63 € en 2014. Le début de 2016 marque une légère baisse : 2,58 €. Les secteurs Gare (zone 6), Sainte-Croix (zone 2) et Les Iles (zone 1) enregistrent le meilleur ratio. Le secteur 2 accueille notamment le Marché Couvert, la place Saint-Etienne et la place de la Préfecture, la zone 6 inclut la place du Roi George. Ces espaces sont l'objet d'une très forte demande de stationnement. Dans la zone de stationnement limitée à une heure, les meilleurs résultats sont le fait des secteurs 2 (Sainte-Croix) et 6 (Gare), respectivement 3,90 € et 3,80 €.

tarification B. Il n'est que de 1,14 en moyenne sur le boulevard Maginot (B3).

contre 27,6% en 2014). Le secteur qui détient le meilleur taux d'utilisation est toujours le secteur 6 (Gare / 29,3%). Au premier semestre 2016, le taux d'utilisation est de 25%.

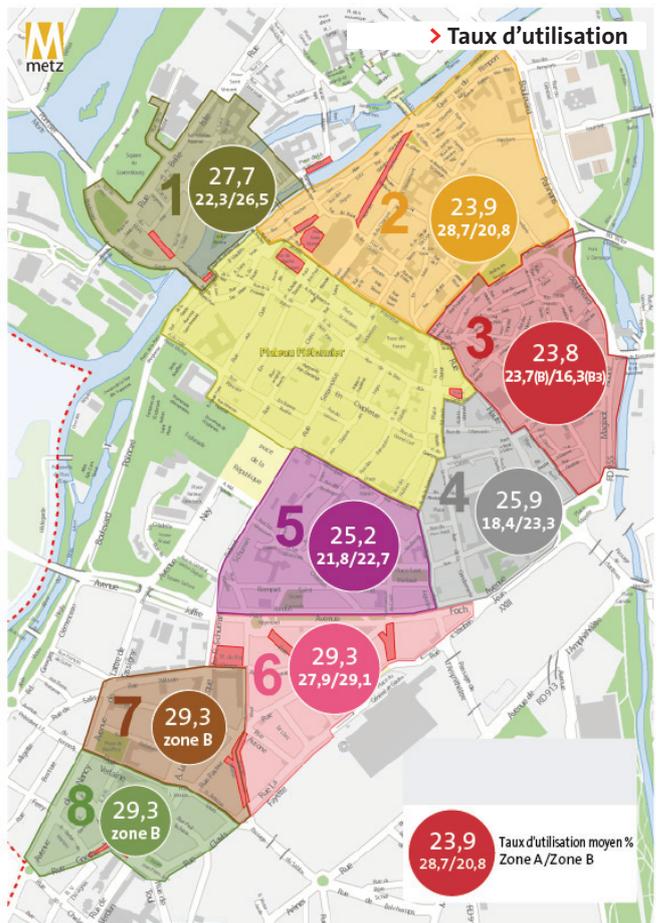
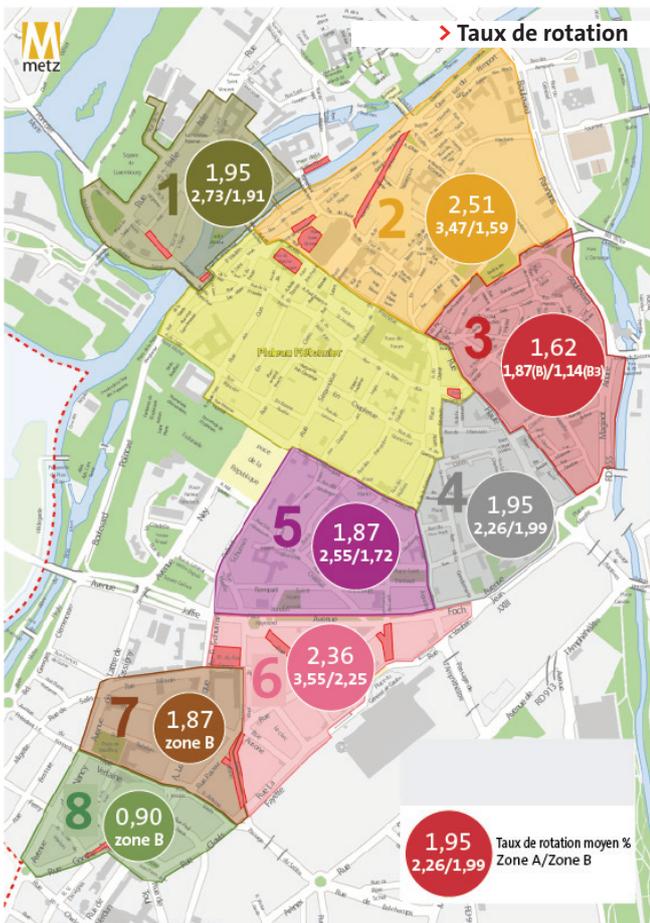
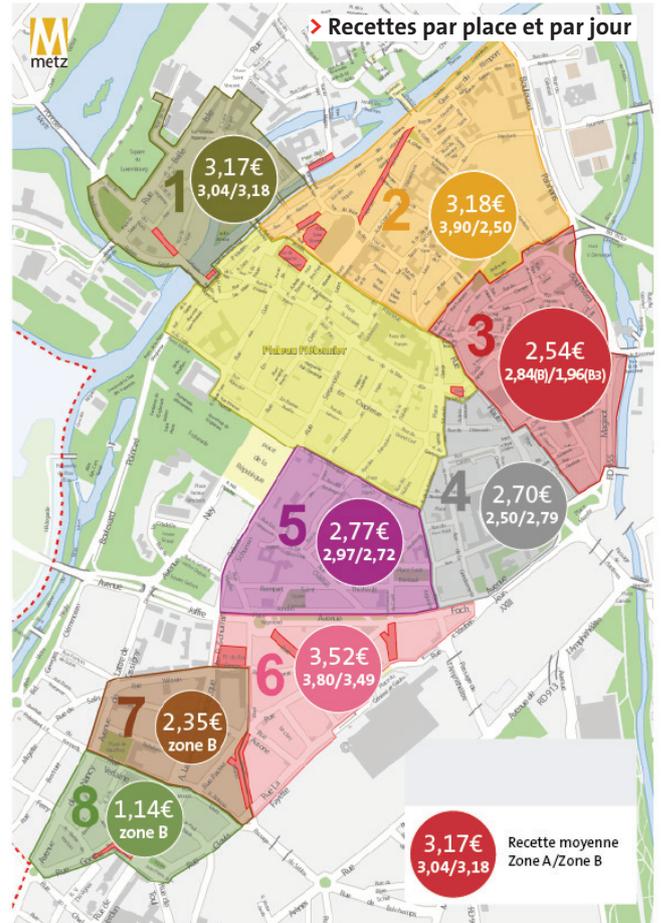
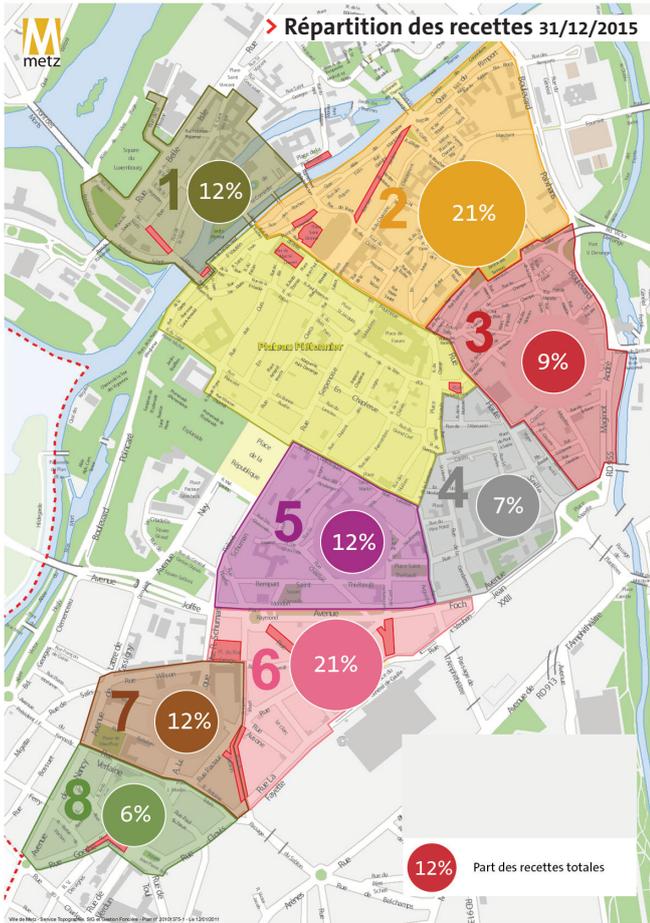
- **Le taux d'utilisation** (rapport heures payées sur heures payables) a baissé de 6,9% (25,7%

- **La durée moyenne de stationnement payé** tend légèrement à la baisse : 60' en 2013, 59' en 2014 et 58' en 2015 mais elle «remonte» à 59' au début de 2016. La durée moyenne de stationnement en 2015 est de l'ordre de 38 à 41 minutes (38' en secteur 6 / gare) en zone de tarification A (1h / 1,70 €) et de 56 à 66 minutes (66' en secteur 1 / Les Iles) en zone de tarification B (2h / 1,50 €). Elle est de 68 minutes en zone B3 (boulevard Maginot).



- **Le taux de rotation** est en baisse de 5,1 %; il passe de 2,00 à 1,93. Il s'échelonne de 2,51 dans le secteur 2 (Sainte-Croix) à 0,90 dans le secteur 8 (Nouvelle Ville). Le taux de rotation s'affiche à 1,79 au premier semestre 2016. Il s'échelonne de 2,26 (secteur 4) à 3,35 (secteur 6) dans la zone de tarification A et de 0,90 (secteur 8) à 2,25 (secteur 6) dans la zone de

* Tous les chiffres sont basés sur les données collectées par les horodateurs.



Le stationnement payant sur voirie

/ LA PROGRESSION CONSTANTE DES NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT

• 15,5% des recettes de stationnement sur voirie (contre 14% en 2014) relèvent des nouveaux modes de stationnement : macarons résidents (8,3%), téléphone mobile (5,5%), carte bleue (1,2%) et NFC (paiement sans contact, 7 horodateurs équipés : 0,4%). 84,5% des recettes sont perçues en numéraire.

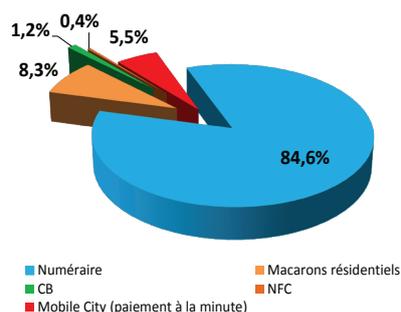
Les usagers horaires génèrent 91,7% des recettes dont 8% proviennent de modes de paiement dématérialisés.

Au premier semestre 2016, le paiement par le biais des nouvelles technologies est en hausse très sensible : à comparer au premier semestre 2015, la progression des recettes par Mobile City est de 32,3% (7,4% des recettes globales à fin juin).

Les recettes NFC ont progressé dans des proportions similaires (+33,1%).

Dans le même temps, les recettes «carte bleue» ont baissé pour des raisons techniques, des actes de vandalisme ayant été commis sur les appareils.

> Répartition des recettes 2015



/ LE STATIONNEMENT RESIDENTIEL : UNE FORTE AUGMENTATION DE LA DEMANDE

Le nombre de macarons résidents a augmenté de 7,1% en 2015.

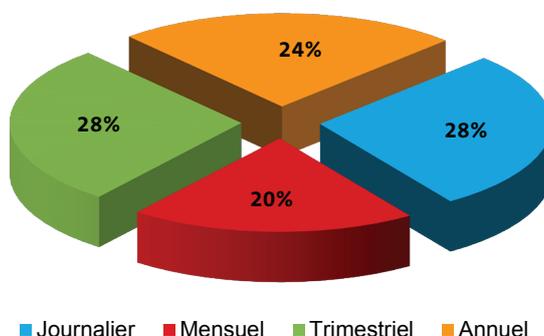
En effet, au 21 décembre 2015, 1 201 contrats d'abonnements avaient été souscrits contre 1 121 un an plus tôt.

On note une répartition équilibrée entre les quatre types d'abonnement.

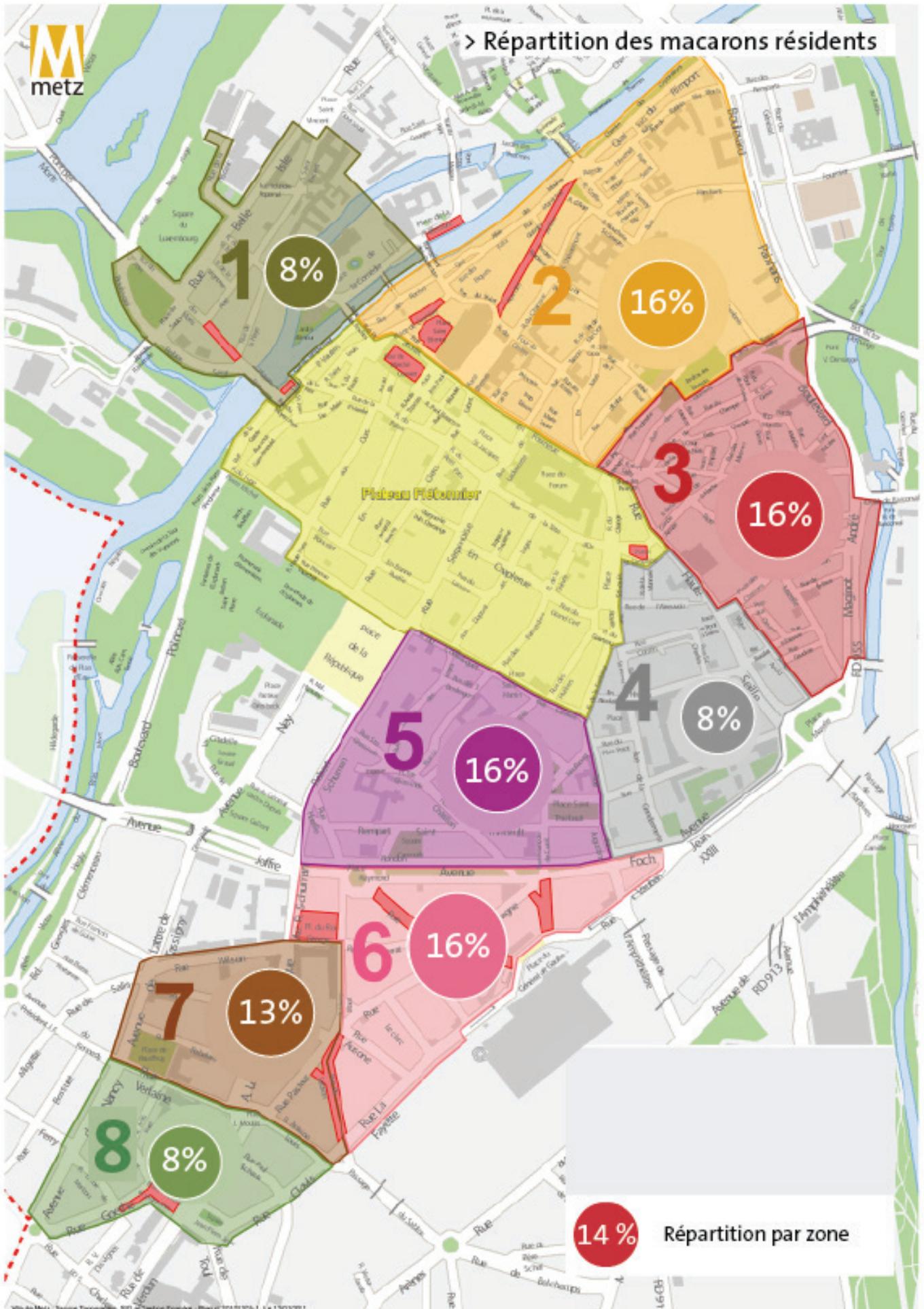
13% des macarons correspondent à de nouvelles demandes. A fin juin 2016, il y a 1 247 abonnés : +3,8%.

Les secteurs les plus demandés ont évolué: Outre-Seille (zone 3) est le plus prisé, juste devant les quartiers Sainte-Croix (zone 2) et Gare (zone 6).

> Macarons vendus par types d'abonnement



> Répartition des macarons résidents



De nouvelles technologies au service des usagers

/ UN ENGOUEMENT CERTAIN POUR LE PAIEMENT PAR TELEPHONE MOBILE

En écho à la progression du nombre de transactions, le nombre d'abonnés «Mobile City» ne cesse de

s'accroître, il est passé de 1 300 en décembre 2013 à 3 460 en décembre 2014, 5 150 en décembre 2015 et

plus de 6 000 en mai 2016.

/ LE PAIEMENT SANS CONTACT

La Ville de Metz expérimente depuis janvier 2014 le paiement «sans contact». 7 horodateurs NFC (Near Field Communication ou Communication en champ proche - pas besoin d'insérer sa carte bancaire dans un terminal de paiement) ont ainsi été installés place Saint-Etienne, cour du Marché couvert, place de Chambre, rue du Chanoine Collin, rue du Four du Cloître et rue des Jardins. En 2015, le paiement NFC

a représenté 0,4% des encaissements. Les mêmes horodateurs acceptent la carte bleue, de manière plus «classique» avec entrée du code. Ce mode de paiement a représenté 1,2% des paiements. En mars 2016, sur les horodateurs équipés, les paiements CB et NFC représentaient respectivement 10,4% et 4,8% des recettes, en progression très sensible par rapport à l'année 2015.



Coup de projecteur

/ LA CARTE « BONJOUR METZ »

Développée par la société MobiWoom et parrainée par la Ville de Metz, la Fédération des Commerçants et les opérateurs de parking Urbis et Indigo (ex Vinci), la carte «Bonjour Metz» est un porte-monnaie électronique qui permet à son détenteur de s'acquitter notamment des frais de stationnement dans les parkings.

Cette carte de paiement est abondée auprès des commerçants partenaires au moment de passer en caisse. L'utilisateur présente sa carte devant les bornes à l'entrée et à la sortie des parkings et le coût du stationnement

est automatiquement déduit sur sa carte. Les détenteurs qui n'ont pas besoin de parking peuvent utiliser cette carte de paiement chez les commerçants partenaires, ils sont aujourd'hui quelque 165. La carte est active depuis le 1^{er} octobre 2016

Ce sont dès à présent 8 parkings qui sont accessibles aux détenteurs de la carte : République, Théâtre-Comédie, Gare-Charles de Gaulle et Gare-Centre Pompidou-Metz pour la société Urbis, les parkings Saint-Jacques, Saint-Thiébauld, Mazelle et Paixhans pour la société Indigo. Les parkings Cathédrale

et Coislin sont susceptibles de bénéficier du service prochainement.



/ ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION DES PARC RELAIS

Metz Métropole dispose de trois parcs relais : Woippy, Rochambeau et Foire Expo. Nommés et fléchés P+R, ils permettent de stationner gratuitement son véhicule avec un titre de transport en commun «Le Met'» valide. Ces parkings sont desservis par Mettis A (Woippy et Rochambeau) ou B (Foire Expo) à la fréquence d'un service toutes les 10 minutes. Ils sont ouverts 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

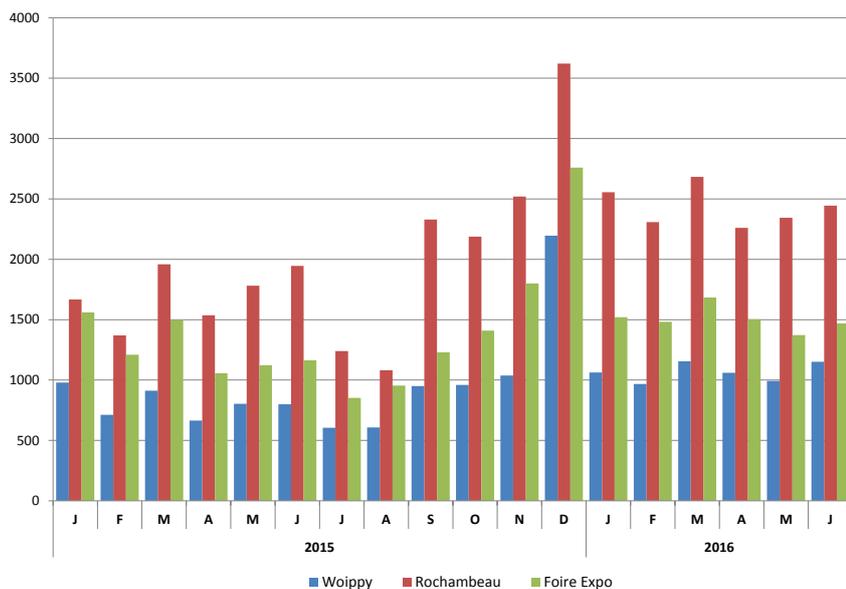
Les trois parcs relais totalisent 615 places de stationnement. La fréquentation globale a été de 51 000 véhicules en 2015, soit une moyenne journalière de 200 véhicules. A titre de comparaison, bien que leurs fonctions soient différentes, la fréquentation des

P+R se situe entre celle des parkings De Maud'huy (11 000 visiteurs en 2015) ou Mazelle (40 000 visiteurs) et Saint-Thiébauld (55 000 visiteurs). Au premier semestre 2016, elle a été de 30 000 véhicules (240 véhicules / jour), en augmentation de 32% par rapport aux six premiers mois de 2015.

Les P+R Woippy et Foire Expo (250 places chacun) voient leur fréquentation progresser respectivement de 31 et 19% en 2016 mais ils ne représentent que 21 et 30% de la clientèle globale des P+R. Ce niveau de fréquentation relativement faible s'explique sans doute par leur éloignement du centre-ville et un temps de parcours complémentaire en Mettis assez long.

Mieux situé par rapport au centre-ville, le parc Rochambeau (115 places) a totalisé 23 000 visiteurs en 2015, soit 46% de l'ensemble de la fréquentation des P+R. Au premier semestre 2016, les utilisateurs du parc sont en augmentation de 42% par rapport à 2015 (14 600 véhicules, soit 120 véhicules / jour, contre 10 300 un an plus tôt).

A noter que la clientèle des P+R augmente sensiblement en décembre, en lien avec l'ouverture des commerces les dimanches et la saturation des parkings de l'hypercentre.



En partenariat avec

Ville de METZ
 Pôle Mobilité et espace public
 Service Nouvelles Mobilités
 11 rue Teilhard de Chardin - METZ
 03 87 34 58 27



Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle / Immeuble Ecotech / 3 rue Marconi / 57070 METZ /
 tél. : 03 87 21 99 00 / contact@aguram.org / www.aguram.org

Directeur de la publication Patricia Gout

Etude réalisée par Gérard Bornemann / gbornemann@aguram.org et Patrick Moussler / pmoussler@aguram.org

Infographie : Patrick Moussler / Cartographie : Kévin Rodéghiero

Crédit : photo de couverture : Metz